COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Val-de-Travers crée une commission des seniors

La Commune de Val-de-Travers crée la première commission communale des seniors du canton de Neuchâtel. Issue des ateliers ReliÂges, elle réunit une personne de chacun des neuf villages et des représentants d'institutions sociales.

En mai 2025, 150 personnes ont participé aux ateliers ReliÂges à Fleurier et à Couvet. Parmi les attentes exprimées figurait le souhait d'avoir un lien plus direct avec les autorités communales. Le Conseil communal y donne suite en créant une commission des seniors dans laquelle les neuf villages sont représentés.

La commission des seniors servira de relais entre la population et le Conseil communal. Ses membres pourront recueillir les préoccupations et les propositions des seniors et donner leur avis sur les projets communaux qui les concernent. La commission réunira une personne par village ainsi que des représentantes et de représentant de CORA, de l'AVIVO Val-de-Travers et de la Commune.

Qui représentera votre village ?

Boveresse : Jean-Claude Blaser	**Couvet** : Béatrice Kaeslin	**Saint-Sulpice :** Danièle Gigon
Les Bayards : Christian Châtelain	**Fleurier** : Marlyse Castellani	**Noiraigue :** Marlyse Béraneck
Buttes : Jean-Daniel Thiébaud	**Môtiers** : Willy Revel	**Travers :** Marilyne Brügger

Les institutions seront représentées par :

- **CORA :** Christelle Isler
- **AVIVO :** Jämes Vaucher
- **Guichet social régional** : Elenya Boscaglia

Si vous avez des questions à destination de la personne qui représente votre village ou simplement pour écrire au service communal de la cohésion sociale et de la promotion de la santé, une seule adresse : cohesionsociale.vdt@ne.ch.

Val-de-Travers, le 25 novembre 2026

LE CONSEIL COMMUNAL

CONTACT | Sarah Fuchs-Rota, conseillère communale
Cohésion sociale, santé, culture et sports

+41 32 886 43 87 | cohesionsociale.vdt@ne.ch

QUALITÉS NATURELLES · LE VAL-DE-TRAVERS ·